

Honoraires de Transaction TTC (TVA 20 %) **(Charge acquéreurs)**

Prix de vente net vendeur	Montant Honoraires TTC
Inférieur à 29 999 Euros	3 500 Euros
De 30 000 Euros à 64 999 Euros	6 000 Euros
De 65 000 Euros à 94 999 Euros	7 000 Euros
De 95 000 Euros à 119 999 Euros	8 000 Euros
De 120 000 à 149 999 Euros	9 000 Euros
De 150 000 à 179 999 Euros	10 000 Euros
De 180 000 Euros à 209 999 Euros	11 000 Euros
De 210 000 € à 300 000 Euros	13 000 Euros
Au-delà de 300 000 Euros	6%

Nos Honoraires comprennent : La diffusion, les prestations de visite, de négociation et de constitution de dossier de vente

Lors de la prise de Mandat, nous effectuons un avis de valeur gratuitement

Estimation ou Attestation de valeur : successions, donations, ISF...

Facturation de 100 Euros HT soit 120 Euros TTC

Si la mise en vente du logement (dans les 6 mois suivant l'estimation) et réalisation de la vente par nos soins, cette somme sera intégralement remboursée au Mandant

Rédaction du compromis de vente sous seing privé ou promesse de vente : Gratuit

Aucun honoraire, Aucun frais de quelque nature que ce soit, ni commission n'est dû avant la conclusion de la vente

Applicable au 03 janvier 2023

Honoraires de Location TTC (TVA 20 %)

**Recherche du locataire (publicité, vitrine, internet)
 Etablissement du dossier locataire
 Rédaction du bail
 Etats des lieux d'entrée et de sortie**

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 Juillet 1989	Montant du loyer	Honoraires TTC Bailleur	Honoraires TTC Locataire
Entremise et négociation		Gratuit	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	De 0 € à 600 Euros	250 €	250 €
	De 601 € à 850 €	400 €	400 €
	Au-delà de 850 Euros	500 €	500 €*
Etat des lieux		100 €	100 €**

*** Dans la limite de 8 € TTC/m² de surface habitable**

**** Dans la limite de 3 € TTC/m² de surface habitable**

Gestion Locative

	Formule classique	Formule confort	Formule L'ADRESSE
	Honoraires de gestion TTC* (TVA 20%)		
Prestations de gestion	5,50%	7,50%	9,50%
Etablissement des quittances de loyer	✓	✓	✓
Vérification de l'obtention de l'assurance habitation, entretien des chaudières, ramonage des cheminées...	✓	✓	✓
Réévaluation annuelle des loyers en fonction des indices de références	✓	✓	✓
Compte rendu de gestion mensuel	✓	✓	✓
Régularisation annuelle des charges	5 € par logement	✓	✓
Document d'aide pour la déclaration fiscale de fin d'année	10 € par logement	✓	✓
Courriers locataires (relance impayés.....)	5 € par courrier simple 10 € par courrier recommandé	✓	✓
Gestion des travaux : réalisation de devis, suivi du chantier.....	10 € par devis	✓	✓
Assurance Garantie des loyers impayés	2,5 % du montant du loyer TTC	2,5 % du montant du loyer TTC	✓
Pas de facturation d'honoraires si le locataire reste moins de 6 mois dans le logement pour une relocation		✓	✓
Pas de facturation d'honoraires si le locataire reste moins de 12 mois dans le logement pour une relocation			✓

* montant déduit sur toutes les sommes perçues

Applicable au 15 Avril 2022